

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Accord-sur-textile-avec-l-Europe>

Accord sur textile avec l'Europe

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : mercredi 6 novembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'Union européenne et le Brésil ont officialisé leur accord sur la libéralisation de leurs échanges de produits textiles, l'UE va supprimer tous les quotas qu'elle appliquait jusqu'à présent sur une dizaine de produits textiles brésiliens.

En contrepartie, le Brésil s'engage à ne pas dépasser certains tarifs maximum appliqués aux produits textiles et d'habillement de l'UE. Il va ainsi plafonner à 14% ses droits de douane sur les fils en provenance de l'UE, entre 16 et 18% sur les tissus et à 20% sur les vêtements. Le Brésil s'engage aussi à supprimer d'ici la fin de l'année une taxe additionnelle de 1,5% à l'entrée des produits textiles et d'habillement sur son marché.

Les deux parties se sont également engagées à ne pas mettre en place de mesures non tarifaires susceptibles d'entraver leurs échanges de produits textiles et d'habillement.